

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

Honoraires applicables pour les mandats signés à partir du 1^{er} mars 2022

Transaction	Honoraires TTC
Prix de vente de 0 à 50 000 €	10 % *
Prix de vente de 50 001 € à 75 000 €	9 %
Prix de vente de 75 001 € à 100 000 €	8 %
Prix de vente de 100 001 € à 125 000 €	7 %
Prix de vente de 125 001 € à 150 000 €	6 %
Prix de vente de 150 001 € à 200 000 €	5,5 %
Prix de vente de 200 001 € à 250 000 €	5 %
Prix de vente de 250 001 € à 550 000 €	4,5 %
Prix de vente supérieur à 550 001 €	4 %

* Minimum de 3 000 € TTC

Ces honoraires de transaction sont à la charge du vendeur dans le cadre de la signature d'un mandat de vente, sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente.

Les honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire.

Clients Crédit Agricole : - 10 % pour signature d'un mandat Square Box

Estimation d'un bien : 300 € TTC **

** estimation offerte dans le cadre de la signature d'un mandat.